

# COREPS

Bourgogne-Franche-Comté

## Séance plénière

1<sup>er</sup> février 2023 à l'Opéra de Dijon - Auditorium

### Compte-rendu

#### Propos introductifs

**Aymée Rogé**

**Directrice régionale des affaires culturelles**

**DRAC Bourgogne-Franche-Comté**

Madame Aymée Rogé ouvre cette première séance plénière du COREPS Bourgogne-Franche-Comté et remercie très sincèrement toute celles et tous ceux qui se sont rendus disponibles pour l'occasion :

- en premier lieu l'Opéra de Dijon, son directeur Dominique Pitoiset, et son équipe, particulièrement Wandrille Durand pour son accueil dans le hall de l'Auditorium, un lieu de culture à la hauteur des enjeux et des sujets qui vont être traités, puisqu'il sera question ce jour de l'avenir du spectacle vivant ainsi que de l'audiovisuel dans notre région.
- les élus présents, représentant des associations et fédérations d'élus et en premier lieu Madame la vice-présidente du conseil régional, Nathalie Leblanc, qui copréside cette réunion avec l'Etat – DRAC Bourgogne-Franche-Comté.
- les représentants des syndicats représentatifs des salariés ainsi que les syndicats représentatifs des employeurs ainsi bien sûr que les membres associés et invités qui sont nombreux, en particulier autour de la sphère publique, la DREETS, l'INSEE, Pôle emploi, Urssaf.
- Culture Action, sa directrice Marie-Hélène Basset et la coordinatrice et cheville ouvrière du COREPS de notre région, Elise Lebossé.

Madame Aymée Rogé rappelle la vocation du comité régional des professions du spectacle. Des enjeux d'avenir traversent les professions représentées avec des sujets à traiter qui sont nombreux et parfois aigus. Nous avons besoin de traiter ces questions dans un cadre national comme c'est le cas en Comité national des professions du spectacle (CNPS) qui existe de longue date. Nous avons besoin aussi de le faire dans un dialogue plus en proximité à l'échelle régionale. La région Bourgogne-Franche-Comté réunit malgré tout 2,8 millions d'habitants et un secteur qui représente 5000 salariés dans notre territoire. Bien au-delà si l'on considère toutes les professions associées et tous les effets leviers induits, de tourisme ou d'économie plus largement.

Le COREPS est donc cette instance qui nous permet à la fois de prendre le temps nécessaire pour dialoguer de façon régulière et de façon structurée à travers un certain nombre de commissions, et de nous rencontrer régulièrement, représentants des salariés, des employeurs, des partenaires publiques. C'est l'ambition du COREPS que de le faire.

Nous pouvons nous réjouir du budget 2023 de l'Etat et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. L'Etat continuera d'être à vos côtés. Il accompagne le secteur culturel, le secteur audiovisuel, cinéma et spectacle

vivant au travers d'initiatives plus générales, en particulier le plan France 2030 ou encore le fonds vert en faveur de la transition énergétique.

La période sera marquée par une forte inflation, par des équations financières souvent difficiles pour les collectivités, par voie de conséquence possiblement pour un certain nombre de structures ou de manifestations culturelles. C'est la raison pour laquelle le dialogue est d'autant plus nécessaire. Il importe que nous soyons tous unis pour ne pas fragiliser les fondamentaux de notre écosystème culturel en région. Les défis sont nombreux. Ils ont été bien sûr identifiés par nous tous. Ils ont été parfois accélérés par la crise sanitaire que nous avons traversée. Ce défi a été collectivement bien relevé, bien traité, grâce à nos efforts conjoints.

Nous avons face à nous le défi de la transition numérique, de la transition environnementale et de la transition énergétique ainsi que celle de la relation au public. Public qui, s'il est bien toujours demandeur de culture, peut manifester son intérêt par des biais différents que ce que nous avons pu voir au fil des dizaines d'années précédentes.

Face à ces transitions accélérées, il importe que nous soyons unis pour en rester acteur et pour ne pas les subir. C'est toute la vocation des travaux qui vont nous réunir, dans les heures à venir et bien sûr pour les mois et années prochaines autour des questions qui sont : Comment produire, comment mieux co-produire, comment mieux diffuser, et à quelle différence d'échelle ? Comment mieux préserver notre mode d'organisation et d'indemnisation du travail artistique ? Comment continuer à croiser les politiques publiques au profit des territoires et les rendre plus lisibles ? Enfin, quelle(s) carrière(s), parcours : pour les artistes, pour les auteurs, pour les techniciens ? Comment conserver plus généralement l'attractivité de ces métiers si passionnants ?

Ces thèmes sont piliers des groupes de travail concernant tant l'emploi et la formation, que les conditions de travail ou encore la production diffusion.

Madame Aymée Rogé remercie à nouveau l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication au travers de ces groupes de travail. Le COREPS BFC est ce que nous en ferons, c'est ce que vous en ferez. Il importe de pouvoir continuer à se mobiliser au travers des séances à venir pour pouvoir porter une parole collective.

## **Natalie Leblanc**

### **Vice-présidente en charge du patrimoine et de la culture**

#### **Région Bourgogne-Franche-Comté**

Madame Nathalie Leblanc remercie Culture Action à travers Elise Lebossé qui a déjà beaucoup œuvré sur ces six premiers mois ainsi que l'Opéra de Dijon pour son accueil et son conseil d'administration pour la présence de sa présidente, Christine Martin.

Madame Nathalie Leblanc partage les propos tenus par Madame Aymée Rogé. La Région co-préside le COREPS et nous avons pour habitude de travailler de concert dans cette grande région Bourgogne-Franche-Comté.

En propos préliminaires, la Région a voté son budget la semaine dernière avec le choix de voir ces budgets confortés. C'est beaucoup plus compliqué pour toutes les collectivités, de la commune à la région, où nous sommes tous, comme vous collectivement, très impactés par l'inflation, par la hausse des coûts en général. Ce sera le même budget en fonctionnement que l'année dernière. Pour le spectacle, c'est le même budget même si cela peut bouger à l'intérieur des lignes. Nous allons pouvoir continuer à accompagner en 2023 toutes les structures et les réseaux que nous accompagnons. Il y a vraiment beaucoup de besoins. C'est un signal fort de la majorité régionale à la tête de laquelle la présidente a de manière très volontariste refusé de couper dans les crédits culture. C'est plus compliqué pour l'investissement. Les politiques d'investissement sont impactées dès 2023. On va voir comment on va pouvoir continuer à accompagner les acteurs de la culture et du patrimoine dans le domaine de l'investissement.

Le COREPS est une structure dont la réactivation a été demandée à juste titre. La Région a en parallèle mis en place une large concertation. Quatre ateliers décentralisés ont été organisés au mois de septembre et octobre 2022 sur tout le territoire. La manière dont les choses ont été faites, démontre que c'est bien complémentaire et non pas concurrentiel.

La Région va continuer à être sur les territoires pour permettre à des acteurs très différents de la culture et du patrimoine de se rencontrer, des acteurs qui n'ont pas forcément l'habitude de se rencontrer, de travailler ensemble. Ces ateliers de concertation vont se poursuivre en 2023, de manière décentralisée, sur

l'ensemble du territoire. Cela a d'autant plus d'intérêts que les services de la région sont présents dans toutes les instances. Plutôt que de travailler sur les dispositifs, redondants ou concurrentiels, cela permet au contraire de lier, de conforter, de s'unir pour apporter des réponses plus efficaces et plus efficientes aux différentes problématiques.

Madame Aymée Rogé l'a dit, la culture traverse une période vraiment compliquée. Les questionnements qui traversent le COREPS, nous les avons vu émerger également à travers les ateliers de concertation. C'est ensemble que nous arriverons à avancer à travers cette crise avec la volonté de conforter la culture et le secteur culturel sur ce travail que nous faisons avant tout ensemble pour les publics, pour les habitants. L'important maintenant c'est le travail mené au sein des groupes de travail, le compte-rendu et les échanges qui s'en suivront.

## **COREPS Bourgogne-Franche-Comté**

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

### **Fonctionnement**

La mission du COREPS Bourgogne-Franche-Comté est de faciliter l'échange et le débat à l'échelle régionale entre les organisations qui la composent. Sa force est d'offrir à ses membres un espace de concertation, d'alerte, de veille, de préconisation.

Le fonctionnement du COREPS BFC repose sur :

- L'implication de ses membres.
- Un mode de décision par consensus.
- Un règlement intérieur qui donne le cadre opérationnel en offrant une grande souplesse.
- Trois catégories de membres : les membres de droits, les membres associés, les membres invités.
- Trois instances d'échanges qui ont des rôles complémentaires : séance plénière, comité de pilotage, groupe de travail.
- Le déroulement des réunions reposent sur une parole libre, une écoute respectueuse et constructive, pour favoriser les échanges et le travail et sur la prise en compte de la réalité des pratiques professionnelles

Le COREPS de Bourgogne-Franche-Comté est composé de trois catégories de membres :

Les membres de droits composent le comité de pilotage et rassemblent :

- Les référents de l'Etat : DRAC et DREETS, et les référents de la Région
- Les organisations syndicales représentatives salariées
- Les organisations syndicales représentatives employeurs
- Les associations d'élus qui composent le conseil local des territoires pour la culture (CLTC)

Les membres associés :

- Les fédérations, collectifs ou réseaux professionnels représentatifs des professions du champ du COREPS
- Les organismes sociaux
- Les organismes paritaires
- Les sociétés civiles.

Les membres invités :

- Les organismes régionaux qui peuvent apporter leur point de vue d'expert sur des questions abordées au sein des travaux du COREPS BFC.

La liste des membres associés et des membres invités a été validée par le comité de pilotage du COREPS BFC lors de son installation le 1<sup>ER</sup> juillet 2022.

Ainsi, aux côtés de la DRAC BFC, la DREETS BFC et la Région BFC, le COREPS de Bourgogne-Franche-Comté est composé de : 3 organisations syndicales de salariés, 7 organisations représentatives d'employeurs, 10 associations d'élus, 17 fédérations, collectifs ou réseaux professionnels, 7 organismes sociaux, organismes paritaires et sociétés civiles, 10 organismes régionaux. Soient 54 organisations constituent aujourd'hui le COREPS de Bourgogne-Franche-Comté.

Lors de son installation, le comité de pilotage a décidé de thématiques pour engager les travaux du COREPS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces trois thématiques sont : Emploi Formation, Conditions de travail et Production Diffusion. Elles déterminent les trois groupes de travail qui se sont formés et ont démarré à partir d'octobre 2022.

L'approche de ces thématiques au sein du COREPS de Bourgogne-Franche-Comté s'adapte aux spécificités du territoire régional et prend en compte des questions transversales telles les politiques publiques, la transition écologique, l'interconnaissance.

### **Intercoreps et Comité des Coreps**

**En France**, deux comités régionaux des professions du spectacle (COREPS) sont de la première génération issue de la circulaire de 2004 : le COREPS de Nouvelle Aquitaine, et celui d'Occitanie. Les COREPS de la Région AURA et la Région PACA ont vu le jour en 2021.

Depuis la circulaire du ministère de la Culture de février 2022 relative à la relance et à l'harmonisation des COREPS, le COREPS de Bourgogne-Franche-Comté est le 5<sup>ème</sup> à être créé.

Les coordinateurs des COREPS ont constitué un InterCoreps, avec des réunions régulières pour partager les questions inhérentes à ces métiers, partager les problématiques rencontrées, mettre en commun des informations, des données, des outils...

Les COREPS de Nouvelle-Aquitaine, AURA, PACA et Bourgogne-Franche-Comté, ont coorganisé une rencontre professionnelle le 11 janvier 2023 aux Bis de Nantes. Rencontre intitulée : « Les enjeux du dialogue social dans les territoires : état des lieux des COREPS ». Cela a été l'occasion : de rendre compte de la création des COREPS dans quasi toutes les régions de France, puis de confirmer, en présence de la DGCA, l'organisation de deux réunions annuelles du comité des COREPS. Le comité des COREPS réunit le conseil national des professions du spectacle (CNPS) et les COREPS. Une première réunion devrait avoir lieu courant mars.

### **Vers une mise en commun des données statistiques**

Une première réunion technique s'est tenue le 26 janvier dernier avec la DRAC, la DREETS, l'Insee, l'Urssaf et Pôle emploi. Cette réunion a été sollicitée pour répondre aux enjeux économiques et aux évolutions post-crise et pour répondre au besoin qui est ressorti des groupes de travail d'établir une première photo de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté. Ou comment se construire une vision commune de l'emploi en région ?

Les différentes organisations s'entendent pour croiser leurs données chiffrées et donner une situation de l'emploi pour le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté. Une méthode se met en place.

La prochaine réunion du groupe Emploi Formation permettra de préciser et de valider la demande du COREPS Bourgogne-Franche-Comté.

Une nouvelle réunion avec la DREETS, l'INSEE, l'URSSAF, Pôle emploi, la DRAC et Culture Action est prévue le 1<sup>er</sup> mars 2023.

## Restitution des groupes de travail

### Mise en place et démarrage des groupes de travail.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

C'est à la demande des syndicats et de la profession que le COREPS BFC a été créé. Cette instance de dialogue deviendra ce que vous en ferez. Cet espace du COREPS est le vôtre. Les groupes de travail sont le cœur du COREPS BFC.

Le groupe de travail Emploi-Formation compte 30 inscrits. Les réunions ont eu lieu : Le 7 octobre à la salle de spectacle du Consortium à Dijon. Le 16 novembre à La Coursive Boutaric à Dijon.

Le groupe de travail Conditions de travail compte 23 inscrits. Les réunions ont eu lieu : Le 12 octobre à l'Orchestre Victor Hugo à Besançon. Le 22 novembre à l'Orchestre Victor Hugo à Besançon.

Le groupe de travail Production diffusion compte 44 inscrits. Les réunions ont eu lieu : Le 9 novembre au Théâtre de Beaune. Le 7 décembre au Zénith de Dijon.

L'organisation des premières réunions a été éprouvée et sert de test pour penser la suite :

- Il est question de renouveler les lieux des prochaines réunions pour que cela tourne.
- Sur le rythme et la fréquence des groupes de travail, les groupes de travail Emploi – Formation et Production – Diffusion retiennent le format de la demi-journée, le groupe de travail Conditions de travail opte pour le format d'une journée.
- Les réunions ont été organisées en présentiel pour que les participants se connaissent. Certaines réunions, en demi-groupe ou non, ou des temps de travail en intersession pourront s'organiser en visio, plutôt qu'en présentiel.
- Le calendrier des groupes de travail est en train de se construire et pourra être ajusté en fonction des besoins des groupes de travail.
- Participent à chaque groupe de travail : un référent DRAC, un référent Région et aussi pour le groupe de travail Conditions de travail un référent DREETS.
- Pour ce premier cycle de groupe de travail, les réunions se sont mises en place grâce à une animation co-construite avec 3 personnes pour garantir cohérence et fluidité. Ce trio est composé : d'un référent du comité de pilotage, d'un rapporteur et de la coordinatrice du COREPS BFC.

A l'avenir, il nous semble important de renforcer la co-animation des groupes de travail en proposant : un représentant du comité de pilotage, un suppléant, voire un second suppléant ainsi qu'un rapporteur et un suppléant, voire un second suppléant.

Cela permettra à la co-animation d'être toujours pourvue et opérationnelle, de relayer la personne qui se portera absente, de se dédoubler si l'on travaille en demi-groupe.

L'implication des participants aux groupes de travail et des personnes référentes pour l'animation est indispensable pour le bon déroulement des groupes de travail et le fonctionnement du COREPS de Bourgogne-Franche-Comté.

Les premières réunions des groupes de travail ont permis aux participants : De faire connaissance. De commencer à échanger et à partager des constats sur chaque thématique. De dégager les sous-thèmes qu'ils souhaitent choisir comme axes de travail.

Les groupes de travail n'en sont pas forcément au même endroit. Les pistes sont déterminées mais il reste pour certains à prioriser, à définir le périmètre de travail et la problématique pour chaque sous-thématique retenue, puis envisager la méthode la plus appropriée pour aborder les questions soulevées.

**La restitution des travaux des groupes de travail va pouvoir commencer.**

## Groupe de travail Emploi – Formation

### Restitution par Coline Hejazi-Kenari, FEMA

#### Cheminement du groupe de travail

Deux séances ont eu lieu début octobre et mi-novembre.

La première séance s'est déroulée par un tour de table et d'échanges, assez vite un tour d'actualité de chacun des membres sur plusieurs sujets.

Des interrogations ont été mises toujours au regard du thème Emploi Formation.

Des sujets assez larges allant du travail illégal à la grande difficulté du recrutement, à la désertion de postes de cadre mais également désertion de postes techniques au sein de nos emplois du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma.

Ont été abordés :

- La défaillance de la formation initiale et de ce fait le besoin de renforcer la formation initiale.
- Les questions du management et des ressources humaines.
- Des problématiques liées à l'émergence, la professionnalisation des filières quelles qu'elles soient.
- Des spécificités dans nos métiers, notamment la problématique liée au secteur de l'audiovisuel avec un nombre toujours plus croissant et plus important de coproducteurs à réunir pour pouvoir financer le montage de production.
- Pour le secteur de l'audiovisuel également, le manque de visibilité des ressources en région.
- Le besoin d'une démarche collective qui peut être source d'amélioration notamment dans le recrutement.
- Comment favoriser le lien entre école, formation, lieux et compagnies.
- Comment repenser un écosystème global de manière à travailler mieux les uns avec les autres.

Cette première séance a permis de croiser des sujets communs sans oublier que nous sommes un ensemble composé de professions multiples. C'est intéressant et complexe à la fois pour réussir à croiser des problématiques communes et pour pouvoir développer des axes de manière réfléchi sur du long terme.

#### Deux axes :

A partir du terreau de ces premiers constats, nous avons travaillé à une vision commune. Nous avons essayé de dégager deux grands axes qui ont commencé dès la première séance et se sont poursuivis au cours de la deuxième séance.

#### Une photo globale

Le premier axe autour de la nécessité d'un état des lieux, d'une observation approfondie sur les questions de l'emploi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté.

Elise Lebossé vient de donner une information assez importante qui va répondre, notamment avec la réunion technique du 1<sup>er</sup> mars 2023., à ce besoin d'état des lieux pour vraiment s'interroger sur quels emplois, quels employés, qui sont les employeurs en Bourgogne-Franche-Comté.

Nous avons un territoire pluriel, très rural, complexe à appréhender, et très différent selon le spectacle vivant, l'audiovisuel ou le cinéma.

Ce serait vraiment plutôt un état des lieux quantitatif qui permettrait une cartographie ou en tous cas des livrables assez précis que l'on peut appréhender facilement.

Une des difficultés avec ce premier axe d'état des lieux, c'est vers quelles données nous voulons aller, quelles données observer. D'entrée les items sont assez complexes. Cela a alimenté les discussions lors de la deuxième séance.

Nous ne sommes pas partis de rien. Nous avons redécouvert ensemble une étude de 2011 intitulée : « Une lecture du spectacle vivant et de la production cinématographique en Bourgogne » et réalisée par le Lab Liaison Art Bourgogne, le Coreps Bourgogne et le C2R Bourgogne.

Sans copier cette étude d'il y a 11 ans, même si la comparaison peut être intéressante, l'idée était de repartir d'éléments de cette enquête, puis trier ensemble, de manière collective, différentes entrées que l'on imagine : nombre de personnes, salaires, salariés, établissements du secteur, s'interroger sur l'intermittence et la permittance, également le nombre de permanents par exemple au sein du milieu de l'audiovisuel et du cinéma qui interroge fortement. Peut-être partir sur des entrées Code métier. Nous en sommes au début. C'est important au sein du groupe de travail que nous décidions, réfléchissions et tranchions ensemble, collectivement, sur ces entrées et ces items car c'est en travaillant collectivement que le dialogue est facilité au sein du groupe de travail.

### **Parcours trajectoire**

Le deuxième axe qui s'est dégagé est celui du parcours trajectoire, du lien avec la formation initiale, le développement des compétences. Ce sera un volet plus qualitatif. C'est important d'avoir des remontées d'expériences. Il y a toujours des réalités humaines que les chiffres n'arrivent pas à traduire.

Ce deuxième axe n'a pas encore été trop abordé. Cela va être à l'ordre du jour de prochaines séances de travail. Cela va être autour de la mise en visibilité des parcours professionnels, de la question du mentorat, de comment acquérir des compétences, comment elles sont transmises. Quelles sont les formations initiales sur notre territoire Bourgogne-Franche-Comté ? Comment les identifier ? Comment relier deux réalités qui sont très différentes entre formation et réalité des professions ou du monde professionnel en région ?

## **Echanges**

### **Elise Lebossé**

#### **Culture Action, coordination COREPS BFC**

Le champ du COREPS est bien celui du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma selon la circulaire de février 2022. C'est ce qui complexifie les échanges parce que les pratiques ne sont pas les mêmes, déjà au sein même du spectacle vivant, puis avec l'audiovisuel et le cinéma. La restitution du groupe de travail Production Diffusion va appuyer ce constat.

Il s'agit bien de ces trois champs d'observation et des acteurs de ces champs que nous partageons.

Qui souhaite réagir ? Qui était dans le groupe de travail, ou pas ?

### **Elisabeth Ducos**

#### **Syndicat des exploitants de cinéma en Franche-Comté**

Le fait que ces trois champs professionnels : spectacle vivant, cinéma et audiovisuel font partie du COREPS. Cela est déjà très complexe au niveau des exploitants simplement, au secteur cinématographique de pouvoir travailler ensemble. D'avoir toutes ces disciplines, c'est très intéressant. On se rencontre, on échange. Mais pour aboutir à un travail commun, je me pose la question de comment avancer. Nous n'avons pas les mêmes problématiques. Nous n'intervenons pas dans le même champ d'action. La problématique d'une salle de cinéma est très éloignée de celle d'une chorégraphe qui intervient pour sa compagnie qui cherche une salle pour pouvoir s'exprimer. Nos partenaires ne sont pas les mêmes. Beaucoup de choses sont différentes. C'est la question que je me pose, que je vous pose.

### **Sabrina Sow**

#### **Syndicat des cirques et compagnies de création**

Cette problématique est effectivement remontée dans les deux groupes de travail auxquels j'ai participé. Nous avons des modes de fonctionnement différents aussi pour le spectacle vivant entre la production théâtrale et arts associés et celle de la musique. En fait, nous avons des réalités différentes. L'un des enjeux du COREPS, c'est l'interconnaissance. Vu le changement de paradigme en cours, il va falloir, même si nous vivons des réalités très différentes, que l'on travaille ensemble. Il va falloir que l'on mette sur la table quelles sont nos problématiques et que l'on cherche ensemble les solutions. Même si parfois c'est très complexe car nous avons tendance à travailler en silo. Effectivement, cela va demander un peu de temps, la mise en place de connaissances, du coup cela peut être un peu décourageant, mais on va y arriver !

**Elisabeth Ducos**

**Syndicat des exploitants de cinéma en Franche-Comté**

Même simplement, dans mon secteur d'activité, cela fait plusieurs années que j'essaie, avec d'autres, de mettre en place, de créer un réseau, travailler ensemble. Même dans mon petit secteur c'est compliqué, alors ! C'est formidable, je suis contente de pouvoir rencontrer tout un tas de gens, cela m'intéresse en tant que citoyenne, spectatrice.

**Sabrina Sow**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Par exemple, je suis très intéressée pour venir jouer avec mon cheval dans votre cinéma. On a essayé, avec le répertoire équestre en Bourgogne-Franche-Comté, de faire des choses ensemble. Parfois c'est plus difficile de faire des choses avec des gens qui font la même chose que vous que parfois avec des gens qui ont une autre réalité. On essaye d'inventer. Il va falloir inventer.

**Tiziana Mélis**

**CIP Bourgogne**

Nous sommes membres associés pour le COREPS BFC. C'est une chance. A priori quand on arrive, on se sent peut-être un peu perdu, il faut dépasser ses a priori et se dire que l'on construit. Ce sont des questionnements auxquels on peut répondre, en tout cas participer à chercher des réponses. C'est le début.

**Michel Ramillon**

**Pôle emploi Franche-Comté Bourgogne**

Ce sont des champs différents mais vous avez un cadre commun, c'est un point important par rapport à d'autres branches où des différences sont parfois importantes. En ayant posé le problème commun, nous allons avoir des choses qui vont toutes vous rassembler. Pour pouvoir aller plus loin sur chaque problématique, il faut déjà se donner un cadre commun.

**Pierre-Olivier Rousset**

**Directeur adjoint DRAC Bourgogne-Franche-Comté**

Pour aller dans le même sens que mon collègue de Pôle emploi, chacun est unique dans son projet et surtout dans le domaine culturel. Les filières, et la filière culturelle, spectacle vivant et production audiovisuelle doivent aussi pouvoir être lisibles dans la globalité de ce qu'elles représentent en termes d'enjeux. Il y a un enjeu global en termes d'emploi, de formation, après il y a des spécificités. Ce sont des difficultés du secteur pour identifier, y compris parfois pour co-construire et peser sur les politiques publiques. Les difficultés, et c'est un des enjeux que permet de traiter en partie le COREPS, c'est de mieux identifier ce que représente aujourd'hui le secteur, dans une région comme la Bourgogne-Franche-Comté, pour les employeurs, leurs évolutions et leurs difficultés et le développement vis-à-vis des salariés. Comment déterminer les points collectifs sur lesquels on peut travailler ensemble, puis par capillarité traiter des sujets spécifiques ? On se doit de travailler d'un point de vue global, voir d'autres sujets sur d'autres filières, pour dire plus facilement qui elles sont et sur quels angles on peut travailler en collectif. Il faut avoir cette approche pour pouvoir peser dans les échanges et dans les débats sur un nombre que l'on doit mesurer mais qui est relativement peu important par rapport à d'autres secteurs et qui l'est encore moins si on le prend uniquement par micro-filière. Donc il faut aussi le faire par filière et partir de la dimension globale pour identifier les problématiques.

**Joséphine Theoleyre**

**Territoires de Cirque**

Je me posais la question de la pertinence, ou non, d'avoir des intervenants extérieurs qui intégreraient le temps d'une session les groupes de travail du COREPS BFC. Notamment pour Emploi-Formation, est-ce que des professionnels de la formation, des universités, des parcours viennent aussi pour qu'il y ait des échanges qui se fassent entre professionnels du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma et des personnes qui suivent les parcours de formation ?



**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Je partage votre point de vue. En premier cheffe, aussi, les membres invités du COREPS BFC. Il faut que l'on se dise au sein du groupe de travail qui on invite, quand, comment mais c'est tout à fait envisagé, envisageable. Quelque part, on a hâte aussi à ce que les membres invités puissent traverser les groupes de travail. Le point de vue de personnes extérieures doit venir enrichir le terreau que l'on est en train de travailler ensemble. Cela se pose sur le groupe Emploi – Formation mais aussi sur les deux autres groupes de travail. C'est à chaque groupe de déterminer ses besoins.

**Maud Pélissier**

**DLA Saône et Loire**

Je voulais juste apporter un témoignage. Nous accompagnons le secteur culturel depuis déjà de nombreuses années. Nous avons réuni récemment, via un collectif de lieux de diffusion et de compagnies, sur des enjeux de pérennisation d'emploi avec toute une dynamique de réflexion autour de la coopération, de la mutualisation (emploi et autres moyens). C'est très intéressant de travailler sur l'échelle départementale. C'est aussi très complexe parce qu'il y a parfois des réalités très différentes. Mais cela permet de créer du lien et dans cet esprit de partage autant les lieux que les compagnies peuvent s'apporter des choses. C'est riche. C'est chouette de voir cette dynamique partagée à la fois par les institutions, par associations, les collectifs. Merci pour ce travail.

**Virginie Delacour**

**Afdas**

En tant qu'opérateur de compétences pour les industries culturelles et créatives, je souhaite apporter le témoignage du travail qui est réalisé au sein de nos branches professionnelles qui sont constituées de manière interprofessionnelle et interchamps. Elles travaillent ensemble sur les préoccupations communes des secteurs que nous recouvrons et qui vont du sport, en passant par le spectacle vivant, l'audiovisuel, le cinéma ou la presse. On a bien trouvé une ode de dénominateur commun sur les questions de l'emploi, de la formation comme sur les questions des conditions de travail ou de la responsabilité sociétale des entreprises. Cela permet aux branches de mutualiser leurs travaux et de décider ensemble des différentes trajectoires qu'elles prennent dans leurs politiques respectives. C'est important de souligner aujourd'hui que c'est déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années et que notre opérateur de compétences en est l'exemple.

**Elisabeth Ducos**

**Syndicat des exploitants de cinéma en Franche-Comté**

Depuis des années avec le secteur associatif, quel que soit le domaine, culturel, sportif ou autre, nous organisons en réseau au travers de partenariats, cinéma et littérature, musique, etc, ... Bien sûr, je sais que les passerelles sont possibles. Simplement, effectivement, la région est grande, on se connaît mal, voire pas. La difficulté est là. Comment faire pour savoir qui est des nôtres ? Comment trouver les spectateurs ?

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

La question des publics va être abordée dans la restitution des groupes de travail suivants. Effectivement, cela fait des préoccupations que nous avons tous et que l'on partage au sein du COREPS BFC. Si on ne se connaît pas, l'endroit du COREPS est aussi une nouvelle instance de dialogue en région Bourgogne-Franche-Comté qui permet à des gens qui ne se connaissaient pas jusqu'alors de faire connaissance, de se connaître puis ensuite d'aller voir ce qui se passe dans d'autres disciplines artistiques.

**Aymée Rogé**

**Directrice régionale des affaires culturelles**

**DRAC Bourgogne-Franche-Comté**

Deux questions très pratiques pour avancer les travaux. Je pense qu'effectivement que de cette photographie, cet état des lieux, viendra sans doute aussi le sentiment d'appartenance, positif. J'imagine que d'autres régions, d'autres Coreps, ont déjà mené ces travaux. Avez-vous pu en prendre connaissance ?

Cela peut aider à guider les réflexions pour imaginer toutes les questions à se poser avant de se fixer pour déterminer ce que l'on cherche en termes d'état des lieux. Quel calendrier le groupe se fixe-t-il pour parvenir à mener cet état des lieux ?

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Par rapport aux autres COREPS, le COREPS AURA a réalisé une étude sur l'emploi, « les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, en région Auvergne-Rhône-Alpes ». Cette étude a pris en compte le spectacle vivant uniquement car le COREPS AURA a été créé avant la circulaire de février 2022. Les COREPS avant 2022, travaillaient uniquement sur le champ du spectacle vivant. Ainsi, l'étude du COREPS AURA n'a concerné que le champ du spectacle vivant et non ceux de l'audiovisuel et du cinéma.

Cette étude a été réalisée en interne parce que mon homologue, Marjorie Glas, a des compétences en sociologie et en statistiques. Deux questionnaires ont été conçus : un à destination des salariés, un à destination des employeurs. Ces questionnaires ont été adressés aux organisations membres du COREPS. Chaque organisation a diffusé ces questionnaires à ses adhérents. Ils craignaient ne pas avoir d'échantillons représentatifs et au final cela a été quelque chose d'assez conséquent. Cette étude est en ligne sur le site du COREPS AURA. Nous avons pu l'aborder au sein du groupe de travail Emploi Formation et au sein du groupe de travail Conditions de travail. Nous nous en sommes déjà un peu emparés. On pourra y revenir en cas de besoin.

En ce qui concerne le calendrier, le prochain rendez-vous du groupe de travail n'est pas encore totalement confirmé courant semaine du 20 février. Lors de cette prochaine réunion, il est question que l'on détermine les différents items, ce que l'on souhaite observer pour cet état des lieux. On se doit de transmettre la commande du COREPS BFC lors de la réunion suivante avec la DREETS, Pôle emploi, l'URSSAF, l'INSEE et la DRAC prévue le 1<sup>er</sup> mars. Les différentes organisations sont partenaires, jouent le jeu. Dire ensuite quand l'état des lieux sera prêt, peut-être pour avril, mai.

Ce sera bien d'avoir cet état des lieux car nous sommes beaucoup sur de l'intuition, du ressenti, des constats dans toutes les réunions. D'avoir des chiffres, cela va permettre de fixer les choses et d'avoir un outil pour décliner les thèmes et problématiques qui en ressortiront au sein de chaque groupe de travail.

**Coline Héjazi-Kenari**

**FEMA**

C'est très intéressant car les travaux de deux groupes de travail différents se rejoignent de manière transversale pour avancer.

## Groupe de travail Conditions de travail

### Restitution par Lucien Ammar – Arino, A – CCN

#### Six sous-thématiques se dégagent

De la même manière que le groupe Emploi Formation, les premiers tours de table ont permis de dégager six sous-thématiques sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord de travailler. Nous avons défini un ordre de priorité. Nous allons travailler sur les deux premières sous-thématiques.

#### Réaliser une enquête sur les conditions de travail

La première est la réalisation d'une enquête sur les conditions de travail. Elle pose question sur la mise en œuvre du travail autour de cette thématique qui pourrait finalement englober les trois groupes de travail de manière transversale.

Nous avons partagé l'enquête réalisée par le COREPS AURA en 2022 : « Les effets de la crise sanitaire sur l'emploi dans le spectacle vivant ». L'idée serait de partir dans une enquête similaire en prenant en compte aussi le cinéma et l'audiovisuel.

Je voudrais partager avec vous quelques points de cette enquête, interpellant :

- L'enquête a révélé une démotivation des équipes selon les structures, un tiers des structures déclare qu'au moins un salarié a engagé un processus de reconversion.
- En région AURA 60% des employeurs déclarent avoir des difficultés de recrutement.
- Sur le chapitre relatif au bien-être et à la motivation au travail en sortie de COVID, sur le sens que les salariés donnent à leur travail, trois quart des personnes se déclarent démotivées, voire en détresse psychique.
- Sont aussi évoqués les questions de la rémunération, la faiblesse des salaires, les projections professionnelles puis l'importance de la charge mentale et la place de la précarité.
- En conclusion, l'étude révèle une crise des vocations qui serait liée d'une part à la faiblesse des rémunérations, d'autre part à la nécessité de repenser, d'améliorer et d'organiser les conditions de travail dans nos secteurs. Elle pointe l'articulation compliquée des vies professionnelles, des horaires de travail, de l'hyper-connexion, la surcharge de travail, les risques psychosociaux et la charge mentale.

Cela donne une photographie de l'état des équipes que ce soit dans les structures, dans les compagnies.

L'idée, au sein du groupe de travail Conditions de travail, est, peut-être, de proposer aux deux autres groupes de travail de s'associer à travers un groupe de travail transversal. Cela permettrait de recroiser des questions qui ont été certainement abordées dans les deux autres groupes, de manière à ne pas dupliquer le même travail à travers les trois groupes. C'est un préalable. Avant de poursuivre nos travaux, il nous semble indispensable d'avoir cette photographie, l'état des lieux ou diagnostic de ce qu'il se passe dans notre région.

Nous avons aussi besoin de données quantitatives dans le cadre de cette piste de travail. Les questions ont été soulevées, notamment au sujet des données dont on dispose en région ? Que souhaitons-nous observer, mesurer ? S'agit-il de faire une étude avec les mêmes entrées que celles de l'enquête du COREPS AURA ou de suivre d'autres pistes ? De quelles données avons-nous besoin ? Comment orchestrer la récolte de données entre la DREETS d'une part et les divers membres associés Pôle emploi, Urssaf, Insee, Audiens, Afdas ?

Cette étude pourrait-elle permettre de comparer des données avec d'autres régions ?

Pour la partie enquête, le groupe de travail Conditions de travail lance une invitation aux deux autres groupes.

## **Travail illégal**

Le deuxième point, par ordre de priorité, est celui du travail illégal. Cela a suscité de nombreuses questions car le sujet touche à des pratiques qu'il est parfois difficile de qualifier, à une certaine zone grise dans l'organisation de travail dans nos secteurs, à la frontière entre travail dissimulé, travail bénévole, travail non déclaré en partie ou dans sa totalité, travail illégal.

Dans un premier temps, la définition même de travail illégal semble indispensable. Comment définir le travail illégal ? Comment définir le travail dissimulé ? A partir de quand sommes-nous dans la limite de la légalité ? Comment considérer le travail bénévole ? Existe-t-il un abus des contrats précaires, des stages ? Qu'induit la spécificité de nos secteurs dans ce domaine ? Par spécificité, nous entendons, par exemple, le travail de nuit, le week-end, travail à horaire décalé, travail de préparation artistique ou technique non compatible, risque d'accident de travail sur des temps non couverts.

Toutes ces interrogations posent la question des moyens dont disposent les structures et le secteur de manière générale pour pouvoir organiser le travail dans les règles.

Dans un secteur où le travail passion est courant, voire la règle, et où les budgets sont souvent extrêmement contraints, la réalisation de nombreuses tâches repose sur des personnes acceptant de travailler dans des conditions désavantageuses, à travailler gratuitement, en partie ou intégralement, parfois sous couvert de bénévolat ou de stage et donc, à s'exposer à des situations dangereuses du point de vue de leur prise en charge en cas d'accident de travail.

On voit un glissement : les pratiques qui étaient exceptionnelles deviennent des usages et mettent en évidence une dégradation générale des conditions de travail.

Les causes, outre les spécificités de nos secteurs et le manque de moyens, peuvent aussi s'expliquer par une méconnaissance du droit du travail, de la complexité du droit du travail, la multitude de statuts, le manque de formation des personnels encadrants.

En réponse à ce constat, le groupe de travail Conditions de travail préconise et propose deux axes :

- Tout d'abord établir un diagnostic et une définition de ce que recouvre exactement la notion de travail illégal dans ses différentes variantes évoquées juste avant.
- Également être à l'initiative de la mise en place d'une convention de partenariat sur le travail illégal en coordination avec la DREETS BFC comme il en existe déjà dans d'autres secteurs comme le transport. Cette piste pourrait prendre en compte les branches professionnelles du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Suite à notre choix collectif, ce sont les deux premières sous-thématiques sur lesquelles il nous semble important de commencer à travailler.

Les autres sujets sur lesquels nous souhaitons aussi travailler se feront dans un deuxième temps. Il y a la question de l'égalité femme homme. A prime abord, il avait été débattu de regrouper la question de l'égalité femme homme avec la lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes (VHSS), et avec la question du harcèlement moral. Finalement ces deux derniers points ont été rattachés à une thématique plus globale sur les pratiques en ressources humaines, concernant les rapports de domination, de pouvoir, et les risques psychosociaux.

## **Egalité femme homme**

En ce qui concerne l'égalité femme homme, dans un secteur qui malheureusement ne fait pas exception à la tendance générale, beaucoup de chemin reste à parcourir. C'est d'autant plus consternant dans un secteur porteur de valeurs d'humanisme, d'égalité, d'ouverture, où les femmes occupent une place prépondérante à certains niveaux pour certaines fonctions, notamment dans les postes subalternes. Néanmoins un nombre

insuffisant de femmes accepte des postes à responsabilité, des postes de direction, ou parviennent à percer en tant qu'artiste créatrice autrice.

Au vu des récents accords conclus, des démarches engagées par certains syndicats dans ce domaine, notamment le Syndeac, et au regard des pressions positives exercées par les tutelles, dans le cadre des conventionnements par exemple, le COREPS BFC s'interroge sur ce qu'il peut apporter à cette dynamique de fond. Quelle serait la manière de contribuer à l'évolution, à la résolution de cette situation tout en n'étant pas dans un doublon de choses qui se font déjà ?

## **RSO, RSE, questions environnementales**

Sur les questions environnementales, nous avons deux entrées :

- Celle du cadre RSE, RSO et son application. Comment les structures peuvent-elles se transformer au regard de ces injonctions ?
- Celle de comment intégrer les pratiques vertueuses dans nos pratiques professionnelles ? Est-ce possible ? Est-ce réalisable ? Est-ce compatible avec nos métiers ?

Certains questionnements recoupent ceux du groupe de travail Production Diffusion, notamment sur l'organisation des tournées, la production des spectacles, le recours à la sobriété dans ces domaines. Même si ces questions ont forcément un impact sur les conditions de travail, cela pourra peut-être donner lieu à des croisements.

## **Pratiques RH, rapports de pouvoir, harcèlement moral et VHSS**

Sur la question des pratiques RH, les questions d'encadrement et des ressources humaines comportent des lacunes et évoluent dans un déni général. Sous quelle forme les travailler ? Peut-on préconiser des formations pour les personnels dirigeants ? Est-ce que des ressources et des données existent ?

A ces questions globales se rattachent des questions plus précises telles que la lutte contre les VHSS, les rapports de pouvoir, le harcèlement moral, les risques psychosociaux, les risques physiques et l'impact de la pratique artistique sur le corps.

Il y a aussi la question de la numérisation, le droit à la déconnexion, le télétravail, la prédominance des autoentreprises, et le respect des conditions de travail.

## **Attractivité et cohésion des territoires**

Un dernier point concerne l'attractivité et la cohésion des territoires. Cette sous-thématique a donné lieu à de nombreuses sous-sous-thématiques, c'est assez riche :

- La région Bourgogne-Franche-Comté est une région qui se dépeuple. Se pose la question de l'attractivité, de ses conséquences en termes de mobilité, d'enclavement.
- Les disparités entre zones urbaines et zones rurales et le manque d'accompagnement des compagnies implantées en zone rurale.
- Les efforts nécessaires en termes de décentralisation, même dans notre région pour refaire un équilibrage entre zone rurale et zone urbaine.
- Les problèmes de mobilité et d'enclavement qui sont exacerbés dans certaines parties de nos régions.
- La question des tiers-lieux avec notamment le soutien apporté et l'impact de ces nouveaux lieux sur la redéfinition de ces nouveaux lieux, en termes de maillage, de complémentarité entre tiers-lieux et lieux existants, de modèle économique et de financements.

Encore une fois, c'est une sous-thématique qui peut traverser les questionnements des deux autres groupes de travail. A partager.

## Echanges

**Virginie Delacour**

**Afdas**

Les trois dernières sous-thématiques sont transversales. Vous citez le groupe Production Diffusion pour les questions environnementales, RSE, RSO mais ce sont aussi des questions liées à la formation, au maintien dans l'emploi, le développement des compétences. Si on évoque les tiers-lieux, aujourd'hui on demande aux tiers-lieux de vivre aussi des lieux de développement de la question des formations, de maintien dans l'emploi, de développement des compétences. Il faudrait voir comment trouver le fil rouge...

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Effectivement, les questions environnementales, la transition écologique font partie des questions transversales qui traversent les travaux du COREPS BFC. On s'y est arrêté au sein du groupe Conditions de travail pour essayer aussi de prendre ce sujet par un bout. En ce qui concerne l'attractivité et la cohésion des territoires, peut-être faut-il soumettre cette question au comité de pilotage ? Cette question peut-elle être une nouvelle question transversale aux côtés des politiques publiques, de l'interconnaissance et de la transition écologique ? En ce qui concerne les pratiques RH, c'est un gros sujet. Et si un des groupes de travail s'en empare c'est peut-être bien !

**Virginie Delacour**

**Afdas**

Peut-être le déléguer à un groupe. Cela traverse l'ensemble des groupes. La préoccupation principale de l'un ou de l'autre n'est peut-être pas à cet endroit. Mais savoir effectivement si on le fait traverser sauf si un groupe en particulier traitera cette question principalement.

**David Olivera**

**Les Forces musicales**

Je n'ai pas participé à la deuxième réunion mais par rapport à la première il y avait une question qui avait été évoquée, une question essentielle, c'est que tous les thèmes qui sont listés là, sont des questions qui se posent au niveau national. Qu'est-ce que nous COREPS BFC nous allons pouvoir apporter au débat ? Et surtout comment éviter de réinventer l'eau chaude et donc de réfléchir à des choses qui ont déjà été discutées sur des sujets qu'auraient déjà apporté d'autres COREPS ? Il y a d'ailleurs déjà au niveau national une réflexion.

Il nous apparaissait vraiment important que le COREPS BFC soit aussi un espace de transmission de l'information, un lieu de ressources qui permette de mettre à disposition les synthèses ou les travaux qui ont déjà été produits sur ces questions. Pourquoi pas pour aller plus loin, certains membres du COREPS pourraient devenir référents en la matière et que l'on sache qui appeler si on a des questions sur tel ou tel sujet ou si l'on cherche telle information ou pour se tenir au courant de l'état de la réflexion sur un sujet.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Depuis la première réunion du groupe de travail Conditions de travail, les choses ont un petit peu avancé. On n'en est pas encore à un fonctionnement parfait du COREPS BFC. Le COREPS se cherche. Le fonctionnement du COREPS part des membres du COREPS.

En ce qui concerne le partage d'information, il y a des choses qui vont se mettre en place dans très peu de temps, la semaine prochaine si tout va bien, avec un outil collaboratif pour le groupe Emploi Formation qui va pouvoir travailler en dehors des sessions. Le groupe Production Diffusion a demandé aussi un outil similaire. Puis il est question aussi de mettre à disposition différentes ressources, différentes études auxquelles on se réfère au fur et à mesure de l'avancée des groupes de travail. C'est imminent, en cours et à venir.

Puis la question évidemment de repérer ce qui existe ailleurs, de nourrir les échanges et de ne pas partir de rien, de s'inspirer de travaux existants, pour le groupe Conditions de travail et les autres aussi, nous sommes

dans cette démarche. C'est en route. Maintenant il faut que les choses se fassent. Cela demande du temps, il ne suffit pas de le dire. Il est nécessaire aussi que chaque membre s'en empare.

**Sabrina Sow**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Je vous informe de la création d'une antenne HF en BFC qui va donc s'occuper de l'égalité femme homme. Je voulais aussi partager un questionnement personnel. C'est rigolo de parler de travail dissimulé et de la limite. Ces groupes de travail très nombreux engendrent un surcroît de travail assez conséquent. C'est quelque chose qui peut être chargeant, au niveau de la charge mentale. Soit on laisse tomber et on ne peut plus vraiment faire partie de ces endroits de report d'expérience, soit on doit sacrifier beaucoup de temps personnel pour y être. C'est une belle mise en abîme car en fait nous sommes quand même tous là.

**Maud Pélissier**

**DLA Saône et Loire**

Sur la question du programme des politiques publiques et celle de la cohésion du territoire, a-t-il été éventuellement question d'inviter les directions culturelles des départements ? A l'échelle de la Saône et Loire, ce sont des personnes très investies, assez proches des collectifs culturels.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Cela a été évoqué dans le groupe Conditions de travail. Comme il avait été évoqué l'expérience du DLA71 sur la réflexion que vous menez avec les compagnies sur l'emploi.

**Didier Rolot**

**CIP Franche-Comté**

Si dans le groupe Emploi – Formation on peut utiliser les tiers-lieux pour avoir des locaux sur tout le territoire décentralisé, nous posons la question des conditions de travail et de la rémunération dans ce type de lieux. Dans l'extrême précarité vers laquelle on va, on connaît la pratique de ce type de lieu. C'est aussi questionner leur fonctionnement au regard des conditions de travail. Attention à la multiplicité des demandes des communautés de communes et des mairies. S'ils ont des aides pour valoriser les locaux, il faut aussi mettre des moyens derrière si on veut que tout le monde s'en sorte.

**Sabrina Sow**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Je vais continuer à mettre les pieds dans le plat, tout le monde marche un peu sur les plates-bandes mais en fait ce qu'il manque c'est du pognon. Le travail illégal, ce n'est pas parce qu'on n'a pas envie de payer les gens c'est qu'on manque de moyens. Comme il ne va pas y avoir plus de pognon, là on est déjà super content parce qu'il n'y aura pas moins, il va falloir que l'on apprenne à bosser ensemble avec d'autres moyens. C'est un peu un argument circulaire mais on va être obligé d'être dans une certaine forme d'interconnaissance et de serrage de coudes. On va devoir abandonner tout un pan de la culture.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

C'est là où l'analyse des groupes de travail peut être enrichissante, justement. Questionner ce qui est en train de se transformer et comment on y va puisque l'on est acteur de la transformation.

**Damien Mallet**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Concernant les artistes-auteurs et la notion de Conditions de travail, est-ce qu'ils sont là ? Effectivement nous sommes très différents dans le spectacle vivant et dans l'audiovisuel. Pour une bonne partie d'entre nous, nous sommes des salariés, avec un lien de subordination qui détermine un cadre de droit du travail lié aux conditions de travail. Ce qui n'est pas le cas des artistes-auteurs. Je pose la question pour eux puisque leur voix est différente de la nôtre. Sont-ils là, sur cette position qu'ont-ils à dire ?

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Les artistes-auteurs font partie des métiers du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma. Ils sont considérés dans cette réflexion.

**Marie-Hélène Basset**

**Culture Action**

Juste une petite précision sur la notion d'artiste-auteur. Dans le spectacle vivant, l'audiovisuel et le cinéma, on va retrouver les auteurs parmi les artistes-auteurs plutôt que les artistes-auteurs dans leur globalité. Les artistes, artistes-auteurs, sont plutôt des professions comme les peintres, les sculpteurs qui ne sont pas forcément représentés. Cela faisait l'objet d'une question qui a été posée lors de la première réunion du comité de pilotage.

**Damien Mallet**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Autant pour les auteurs spécifiques au spectacle vivant, la question se pose autant pour les artistes plasticiens au sein du COREPS. Ils font également partie, puisqu'ils font partie de nos cadres de vie, pluridisciplinaires, dans nos professions, c'est une ouverture.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

C'est une question qui a déjà été abordée au sein du COREPS en ce qui concerne les plasticiens. Nous sommes sur les champs du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma, les arts plastiques et l'art contemporain n'en font pas partie. Des plasticiens qui participent à la création de spectacle traversent le spectacle vivant.

**Pierre-Olivier Rousset**

**Directeur adjoint DRAC Bourgogne-Franche-Comté**

Il y a différentes façons de traiter le sujet. Les groupes de travail peuvent solliciter des expertises pour approfondir certains sujets y compris celui-là. Dans le format « COREPS », pour les syndicats représentatifs, c'est le niveau de représentativité que l'on va retrouver au niveau du CNPS qui finalement est décliné en région. On est capable de l'élargir comme on invite la coordination des intermittents et précaires. On peut apporter une expertise supplémentaire, si c'est nécessaire, pour approfondir tel ou tel aspect. Il y a la dimension comité de pilotage du COREPS et il y a la dimension expertise que l'on peut élargir avec la limite que l'on ne peut pas se démultiplier à l'infini.

Le champs des réflexions est très large si l'on veut rendre aussi lisible et identifiable des problématiques qui sont aussi spécifiques. On peut faire remonter au national des problématiques qui relèvent d'un niveau national qui peuvent être traitées, approfondies, au niveau régional.

Les groupes de travail considèrent ce qui est prioritaire. C'est le sens des priorités qui a été présenté par Lucien Ammar-Arino, par exemple. Nous sommes sur tous ces champs-là. Il s'agit de s'emparer d'une ou de deux thématiques, peut-être de trois. A tout vouloir balayer, si on abreuve tous les sujets et que l'on multiplie les groupes de travail transversaux et toutes les problématiques, le risque des COREPS, c'est de se démobiliser. On le sent dans les groupes de travail, les énergies sont toutes là en grande partie. Il va falloir concentrer la force de travail sur les sujets qui vous paraissent les plus urgents. Sachant qu'il y a beaucoup de sujets urgents et de sujets tout courts.

Sur la partie élargie, le SODAVI pour la partie Arts visuels a aussi un peu fédéré et porté une réflexion collective pour rendre ces problématiques-là plus structurées. Avec les mêmes problématiques, c'est-à-dire tout un tas de sujets spécifiques, tout un tas de complexité. Une problématique plus globale est à rendre lisible pour prioriser un certain nombre de sujets.

**Lucien Ammar-Arino**

**A-CCN**

Sans être redondant, dans le fonctionnement du groupe de travail, les premiers tours de table ont permis de dégager des sous-thématiques. Au départ, nous avons abordé plus de thématiques. C'est ce qui est



ressorti comme étant les thématiques que le groupe de travail collectivement souhaite travailler. Ces thématiques, nous les avons amenées. Effectivement, cela se construit ensemble. Il y a certainement d'autres thématiques qui pourraient être abordées. Pour le moment, nous n'en sommes pas arrivés là.

**Sabrina Sow**

**Syndicat des cirques et compagnies de création**

Il y a plus compagnies cirque dans le SCC que de compagnies « autre ». Nous travaillons depuis de nombreuses années sur la problématique de l'entraînement quand on est circassien. Je pense que cela rentrerait complètement là-dedans. Il va falloir que d'une manière ou d'une autre nous puissions vous passer le bébé. Je pense que pour les artistes chorégraphiques c'est un peu pareil, pour les conditions de travail c'est presque aussi une urgence.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Cela permet aussi de voir comment on crée des passerelles entre les groupes de travail et finalement comment on relie les différents travaux du COREPS.

**Jérôme Thomas**

**Artis**

En qualité d'administrateur des auteurs pour la SACD, pour les auteurs et autrices de cirque, ce que j'entends à travers l'intervention de Damien Mallet, c'est la question des auteurs, de la présence des auteurs au sein du COREPS BFC. Qu'en est-il ? A quel endroit ils sont présents ? A quel endroit ils agissent ?

Je pense que nos auteurs qu'ils soient audiovisuel ou spectacle vivant sont la clé d'un processus important pour l'avenir de la culture dans notre pays. La concertation avec eux me semble essentielle.

En tant qu'administrateur de la SACD, je sais que l'organisation de la SACD est audiovisuelle et spectacle vivant mais que le cinéma fait partie de l'audiovisuel. Pourquoi avez-vous distingué le cinéma ? pas pour revenir dessus mais pour comprendre.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Par rapport à la question des auteurs, vous partagez avec nous l'endroit de la SACD. La SACD a été invitée mais nous n'avons pas obtenu de réponse à ce jour.

Pour rappeler le fonctionnement du COREPS : ce sont des organisations qui désignent des représentants, un titulaire, un suppléant qui peuvent participer aux travaux du COREPS.

Concernant les auteurs, vers quelles structures faut-il aller ? Peut-être qu'avec vous nous allons pouvoir avoir un représentant de la SACD en région BFC.

Par rapport au choix spectacle vivant, audiovisuel, cinéma, c'est ce que la circulaire du ministère de la culture indique. La circulaire donne des indications qui sont reprises dans le règlement intérieur qui nous permet d'avoir un cadre pour effectuer nos travaux. Mais c'est vrai que le choix des disciplines artistiques ne dépend pas de nous.

**Jean-Baptiste Benoît**

**APARR**

Je prends la parole pour la filière audiovisuelle. Une précision, nous avons des auteurs et nous sommes présents au sein du COREPS BFC, moi-même au sein du groupe de travail Conditions de travail pour témoigner des conditions de travail des auteurs, notamment.

## Groupe de travail Production Diffusion

### Restitution par Natan Jannaud, Territoires de Cirque

#### Cheminement du groupe de travail

Restitution des travaux, ou plus simplement restitution de réflexion, de pistes méthodologiques et de perspectives. La dimension opérationnelle est moins évidente, moins transversale.

Un travail d'écramage est moins évident à faire car le groupe de travail Production Diffusion réunit les acteurs du spectacle vivant dans toute leur diversité, des musiques, du cinéma, de l'audiovisuel. Tout le monde ayant des logiques, des méthodes et des cheminements dans la production et la diffusion qui sont assez différents. Des choses se recourent.

La première réunion a permis de discuter de tout ça, avec le temps d'appréhender ce nouveau cadre qu'est le COREPS BFC, de s'autodéterminer, de s'autodéfinir, de ce que l'on souhaite à travers ce COREPS. Cela a été un temps de paroles et de points de vue très différents, très divers. C'est en ce sens que je vais essayer de restituer ces différentes paroles sans en déformer.

Sur cette question des premiers questionnements, les temps d'interconnaissance ont pris particulièrement du temps et ne sont pas finis, c'est un chantier en soi. Un tour de table a réuni et illustré la diversité : SCC, PRODIS, SMA, PROFEDIM, la CGT, les CIP Bourgogne et Franche-Comté, les réseaux Affluences, les fédérations arts de la rue, l'A-CCN, la PLaJe, l'APARR, la CIBFC, Territoires de cirque, la SACEM et bien entendu DRAC et Conseil Régional qui sont représentés. Cela fait une belle diversité. Il y a eu beaucoup de temps d'écoute, beaucoup de respect. On a essayé de comprendre les mécanismes des uns, des autres.

Un des premiers points traités : cette diversité, à voir comme une hétérogénéité. Est-il bien judicieux de réunir audiovisuel et spectacle vivant alors que c'est ce qui nous réunit ? Cela a été questionné, parfois en boucle, mais cela avait toute sa place. Sans questionner ces points-là, c'est difficile d'avancer sur des groupes de travail effectifs ou plus opérationnels qui viendront par la suite.

Ce qui est apparu de manière très évidente, là aussi, ce sont des vocables très différents. Ce que l'on appelle producteur au sein de l'audiovisuel est différent de ce que l'on appelle producteur ou coproducteur dans nos métiers du spectacle vivant. Il y avait un temps qui n'est pas fini de « régulation », de compréhension mutuelle. C'est extrêmement complexe.

Ce qui s'est révélé aussi c'est que cette diversité peut être prise comme une richesse. C'est la possibilité d'élargir les regards et les analyses. Cela nous aide à mettre en regards nos manières et nos méthodes de faire, dans le cinéma ou dans le spectacle vivant. Mais comment arriver à ne pas réduire nos problématiques dans ce groupe de travail à un plus petit dénominateur commun qui n'aurait plus beaucoup de sens et d'intérêt ? On est vraiment dans un va-et-vient de ces deux problématiques avec cette diversité.

A travers les deux réunions, sont revenus à plusieurs reprises :

- Des constats sur la question de la fréquentation. Constat partagé autant dans le cinéma que dans le spectacle vivant. Pour les arts de la rue et l'art dans l'espace public c'est un petit peu différent.
- La question de l'embouteillage dans la production, et aujourd'hui dans la diffusion, avec ce sentiment de gâchis évoqué par de nombreux acteurs.
- Cette question de raréfaction des financements publics actuels, et peut-être à venir.
- De manière plus croisée, la question de cette précarisation assez élargie à de nombreux endroits de la chaîne de production diffusion, que ce soit dans le cinéma, cinéma de films, de films documentaires, que ce soit dans le spectacle vivant, la musique ou les musiques.
- La question de pénurie de moyens humains. C'est un des thèmes que l'on renvoie sur nos collègues Emploi – Formation, voire Conditions de travail, car c'est un problème à problématiques croisées qui pèse dans les mécanismes de production et même de diffusion que ce soit à l'échelle de la toute petite compagnie, des cinémas indépendants, ou des plus grandes scènes.
- Enfin, par-dessus tout, la question de la crise énergétique qui arrive actuellement avec cette sensation qu'une crise pousse une autre crise, avec en arrière-fonds ce défi écologique qui se présente à nous.

- Puis s'est posé la logique plus conjoncturelle que structurelle. On pouvait penser que le COVID était finalement un révélateur qui est passé par les différents soutiens publics possibles mais que l'on est dans des problématiques croisées plus structurelles.

Parmi de nombreuses questions, des inquiétudes et des constats ont été posés vis-à-vis:

- des JO de 2024,
- des financements et des équilibres au sein du CNM,
- la question des droits d'auteurs, et pour certains du droit des producteurs.

Ont été croisés, cités et mis en regard :

- une étude, demandée par le ministère de la culture, sur la production artistique du spectacle vivant, hors musique, qui fait état du financement de la production qui est faible et inégalitaire, avec une atomisation des moyens de production, des mises en tension et surchauffe tout au long de la chaîne de production, des questions de soutien à la diffusion, des questions liées à la temporalité dans les productions et les logiques de production, ainsi que la permanence artistique sur les territoires, les dynamiques de coopération, etc...
- et le livre de Bernard Stiegler et du Collectif Internation : « Bifurquer ».

Ce sont deux travaux très différents mais très complémentaires. Le rapport entre cette étude ministérielle et le livre du philosophe Bernard Stiegler est la bifurcation, chose avec laquelle on ne pourra pas faire autrement.

### **Quatre sous-thèmes**

La liste des simples constats ne suffisant pas, on rentre aujourd'hui dans un travail de savoir comment on priorise ces sous-thématiques, comment on les hiérarchise. C'est très large et très divers.

Les quatre premières pistes qui sont en cours de modelage ne sont pas figées en tant que telles. Un retour de votre part permettra d'avancer d'un pas de plus dans cette recherche de définition.

### **Un vocabulaire commun pour tenir compte de l'hétérogénéité**

Le premier axe est celui d'un vocabulaire commun. Comment on peut arriver à parler, à se comprendre dans les termes que l'on utilise. Entre audiovisuel et spectacle vivant. Plusieurs pistes concrètes ont été lancées : un dossier partagé, se servir du glossaire mis en place par le ministère de la culture qui est une bonne base pour partir sur l'établissement d'un glossaire. Plutôt qu'une piste de travail, c'est plutôt une piste de méthode nécessaire pour pouvoir avancer par la suite.

### **Adaptabilité et transition numérique**

Le deuxième point réunit plusieurs constats sur les questions d'adaptabilité et de transition numérique, à la fois spectacle vivant et audiovisuel même s'ils sont dans des mécanismes différents et des problématiques différentes. La question des moyens mis en œuvre pour le numérique. La rencontre du spectacle vivant et de l'audiovisuel, travail avec les teasers, croisement entre les logiques de production et de diffusion. C'est cette question de transition numérique, de révolution numérique qui pourrait être questionnée sur ce point-là.

### **Le public**

Le troisième point qui a un dénominateur commun c'est la question du public et de sa fréquentation. La baisse de fréquentation est quasi généralisée. Comment interroger les causes, les nouveaux usages numériques ? qu'est-ce qui est de l'ordre du conjoncturel ou du structurel ? Cela requestionne nos politiques d'abonnement. Cela revient à questionner quelque chose de plus profond dans nos sociétés, le pouvoir d'achat et aussi les priorisations. Interroger les causes pour mieux pouvoir imaginer des solutions. Pas seulement constater que tout le monde a du mal à remplir ses salles, mais réinterroger quelles sont les méthodes pour refaire venir du public. Réinterroger nos différents modes d'approche de médiation, d'éducation artistique et culturelle, d'éducation populaire, nos autres méthodes : abonnement, pass culture..., voire d'autres paradigmes comme particulièrement aux droits culturels. Cette thématique

importante semble être très partagée par tout le monde. On pourrait presque être ambitieux et réunir les musées, le livre, etc... La question du public est extrêmement transversale évidemment.

### **Comment produire, comment diffuser ?**

Quatrième et dernier item en cours de modelage, c'est la question du comment, du comment produire et du comment diffuser. Déjà assez large en soi, cet axe est certainement au cœur de tous les autres. Une volonté générale de faire autrement est assez partagée. Pour le moment, personne n'a la recette. Face à cette situation d'embouteillage, on relève une sorte d'effets ciseaux qui vient se rajouter, une certaine baisse des moyens, et en même temps une hausse des productions. Ce à quoi se rajoute une lame de fonds, la crise énergétique et plus largement les enjeux écologiques. D'où la nécessité parfois énoncée de repenser en profondeur nos manières de produire et de diffuser.

Avec le comment, vient toujours aussi la question du pour quoi, et puis du pour qui. C'est une grande et vaste question à mettre en regard avec le comment, sinon cela n'aura plus beaucoup de sens. C'est une question éminemment politique, peut-être moins opérationnelle que l'on aimerait qu'elle soit, mais qui nous semble très intéressante. Dans cette question du comment faire autrement, vient la question de la temporalité. Comment on produit dans d'autres temporalités ? Au niveau de la production, de la diffusion mais aussi au regard des subventions, des différentes charges diverses et variées. Comment réussir à changer nos cadres pour arriver à faire effectivement autrement ? C'est peut-être un des endroits du COREPS BFC qui peut être un lieu de rassemblement pour que tout le monde arrive à l'appliquer à son endroit.

Puis, il y a un sujet très central, épineux, celui de la régulation qui à la fois semble être appelé des vœux de pas mal de personnes. Terme à double tranchant. Réguler oui, mais qui ? quoi ? quand ? à quel moment ? Cette question épineuse est revenue plusieurs fois. La question de la régulation, du rôle des pouvoirs publics dans cet effort de régulation qui très certainement ne pourra pas se faire sans discernement, sans concertation, d'où le COREPS BFC, et qui évidemment ne peut pas s'accompagner de baisse de moyens. Cela a été partagé par de nombreux secteurs. Cette régulation, oui, pourquoi pas, à réfléchir. Une baisse de moyens ne semble pas compatible avec cet effort de régulation et de meilleure temporalité en production et en diffusion.

En conclusion, ces quatre points ont été encore questionnés par la suite en fin de groupe de travail. Est-ce nécessaire d'en garder que deux ? Par exemple la question des publics ou celle des comment ? C'est une vraie question que j'ai envie de vous poser aussi pour essayer de faire avancer ce groupe de travail de manière plus concrète par la suite.

## **Echanges**

### **Virginie Lonchamp**

#### **Réseau Quint'est**

Quand je lis les quatre items, je me dis, peut-être que la dernière thématique sur comment produire, comment diffuser va de toute manière nous amener à travailler sur le vocabulaire commun et va traverser la question de l'adaptabilité et la transition numérique et celle du public. J'ai l'impression que le grand chapeau c'est le quatrième thème. Il est urgent de prendre du temps sur cette thématique-là, sur les trois premières aussi, mais mon sentiment c'est de fait ce qui va en découler.

### **Natan Jannaud**

#### **Territoires de cirque**

Je partage assez cet avis. Sur cette question du comment mais aussi sous le prisme qui nous concerne tous aujourd'hui et dont nous sommes tous conscients : la transition écologique. Effectivement, on fait comment ? Tout se croise avec la question de la temporalité, de crise écologique, de crise énergétique. Le vocabulaire commun est plutôt une manière de travailler ensemble mais pas l'objectif final évidemment.

**Virginie Lonchamp****Réseau Quint'est**

Je trouve que c'est dans ce cadre-là que le COREPS BFC est vraiment important. Non seulement je suis convaincue que l'on est tous singulier, spécifique au sein d'un même secteur et que la prise de recul, de regarder ce qui se passe ailleurs, c'est extrêmement inspirant. Parfois des initiatives qui ont été prises dans les musées, lecture publique, cinéma sont inspirants pour le spectacle vivant et inversement, en milieu rural pour le milieu plus urbain, dans les grandes maisons de théâtre, dans des toutes petites structures ou plus à la marge moins institutionnelle. Je crois vraiment à cette richesse-là. De la diversité va naître aussi des pistes plus communes.

**Natalie Leblanc****Vice-présidente en charge du patrimoine et de la culture****Région Bourgogne-Franche-Comté**

Il y a quelques éléments qui m'ont interpellée en tant qu'élue, notamment sur le comment produire et le comment diffuser. Cela va amener à questionner nos accompagnements. Questionner, dans mon esprit, la question n'est pas comment faire des économies. Je préfère le préciser. Vu la période que nous traversons, dans nos priorités nous comptons l'élargissement des publics et la fréquentation, c'est lié. Puis dans toutes les politiques régionales que nous portons : aménagement du territoire, économie, transport, etc..., la culture est concernée. Nous aurons à questionner nos financements en lien avec les efforts environnementaux qui vont être faits. Nous serons plus incitatifs. Mais il faut que nous fassions avec vous. C'est pour cela que vos travaux nous intéressent plus particulièrement. Nous serons vraiment en alerte par rapport à ce que vous pourrez produire, à la fois par rapport à la production et la diffusion, à la transition numérique et à la transition environnementale. Cela fait vraiment partie du cœur de nos interrogations actuelles. Elles sont indispensables. Mais il faut que l'on arrive à travailler avec vous parce que c'est vraiment un enjeu d'avenir majeur.

## Perspectives

### Orientation des travaux

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Le dernier point porte sur les perspectives du COREPS BFC. En fonction de la restitution, quelles perspectives construisons-nous ensemble ? Quelle orientation donnons-nous à nos travaux ? Des pistes ont déjà été évoquées lors de la restitution et dans les échanges qui ont suivi.

Peut-être cette question d'un groupe transversal, d'un groupe d'étude, est-ce une bonne idée ? Qu'en pensez-vous ?

Il a été évoqué la charge de travail de chacune et chacun et la difficulté de dégager du temps pour l'espace COREPS. Il n'empêche que ces travaux ne pourront avancer qu'avec vous et votre implication. Par rapport à la création de ce quatrième groupe qui permettrait à certaines personnes des trois groupes qui travaillent précisément sur une enquête pour mieux connaître les contours de nos secteurs dans notre région Bourgogne-Franche-Comté, est-ce une bonne idée ou pas ? Ou est-ce que l'on délègue cette mission à l'un des groupes de travail ?

**Lucien Ammar-Arino**

**A – CCN**

Pour préciser, la proposition qui a été faite de ce groupe transversal, les personnes qui feraient partie de ce groupe transversal n'auraient pas à être également dans leur groupe initial. C'est-à-dire que le groupe, le reste du groupe s'occuperait d'autres sujets. Je repense encore à cette question de charge de travail, de temps que l'on doit consacrer à ces travaux. Il ne s'agit pas de doubler le temps de travail de ces personnes qui seraient chargées de travailler sur l'enquête.

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Cette enquête sert les travaux des différents groupes de travail et du COREPS BFC dans sa globalité.

### Coanimation, lieux, calendrier

**Elise Lebossé**

**Culture Action, coordination COREPS BFC**

Je fais un appel aux volontaires pour coanimer les groupes de travail

- Pour le groupe Emploi – Formation, il y avait deux personnes à la coanimation du groupe de travail. Coline Hejazi-Kenari dans le rôle de rapporteur et qui reste rapporteur. Cristina Anghels de Profedim qui a quitté ses fonctions professionnelles et syndicales. Pour le groupe Emploi – Formation, ce serait bien que des personnes nous rejoignent à l'animation. C'est important.
- En ce qui concerne le groupe Conditions de travail, Lucien Ammar-Arino est rapporteur et souhaite poursuivre. Sandrine Cambon du SNSP est à la coanimation et souhaite poursuivre aussi. Mais pour arriver à faire si l'un ou l'autre ne sont pas là, pour que l'on puisse les relayer, est-ce qu'il y a d'autres personnes volontaires pour rejoindre l'animation ?
- En ce qui concerne le groupe Production Diffusion, Natan Jannaud est rapporteur et continue à être rapporteur, en étant favorable à ce qu'il y ait des suppléants. Sabrina Sow qui s'était portée volontaire sur la coanimation souhaite quitter ces fonctions car elle se consacre à d'autres choses plus prioritaires pour elle aujourd'hui. Qui serait volontaire pour rejoindre l'animation de ce groupe de travail ?

**Frank Laffitte**  
**FASAP FO**

Directeur de production moi-même dans le spectacle vivant en freelance, je suis volontaire pour participer à l'animation de ce groupe Production Diffusion.

**Elise Lebossé**  
**Culture Action, coordination COREPS BFC**

J'en prends note, merci. D'autres personnes se portent-elles volontaires pour ce même groupe de travail ou les deux autres ?

**Maud Pélissier**  
**DLA Saône et Loire**

Est-ce que toutes les personnes, même les membres invités, peuvent animer ?

**Elise Lebossé**  
**Culture Action, coordination COREPS BFC**

En principe les personnes qui coaniment sont des personnes du comité de pilotage mais nous pouvons ouvrir aux membres associés. Les membres invités sont sollicités à rejoindre les groupes de travail pour apporter leur point de vue d'expert. Ils ne sont pas là en permanence mais ponctuellement.

Les groupes de travail vont repartir à partir de la semaine du 20 février à raison de trois sessions prévues entre février et juin pour chacun des groupes de travail.  
Le calendrier sera bientôt définitif, les lieux précisés.

Nous souhaitons organiser deux comités de pilotage en 2023, le premier en mai-juin, le second en septembre-octobre.

La prochaine séance plénière du COREPS BFC aura lieu début 2024.

***Avez-vous des choses à partager ?***

**Clément Lavault**  
**Fédération des arts de la rue de Bourgogne-Franche-Comté**

Une petite annonce. Nous avons une assemblée générale constitutive le 24 février pour créer une fédération Bourgogne-Franche-Comté puisque cela n'était pas simple de fédérer pour deux régions ; La Fédération des arts de la rue de Bourgogne-Franche-Comté va se créer le mois prochain. Nous verrons les modalités. C'est Lucile Chesnais qui est dans les travaux du COREPS BFC. Elle sera toujours là, et elle sera moins seule.

**Fin de la séance plénière**

## Etaient présent(e)s :

ORGANISATION	Prénom Nom
A-CCN / Viadanse - CCN de Bourgogne-Franche Comté à Belfort	Lucien Ammar-Arino
Afdas	Bénédicte Defieu
Afdas	Virginie Delacour
APARR, Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté	Jean-Baptiste Benoît
APARR, Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté	Amélia Sarmento
Artdam	Cécile Vérain
Artis	Jérôme Thomas
Association des Maires Ruraux de France (AMRF)	Patrick Goux
BGE Franche-Comté - DLA 39	Hélène Colnot-Breune
BGE Perspectives - DLA 71	Maud Pélissier
Centre Image, Pôle d'éducation aux images de Bourgogne-Franche-Comté	Muriel Goux
Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté	Roger Fontanel
CIBFC Association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté	Brice Lallement
CIBFC Association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté	William Robin
CIP, coordination des intermittents et précaires Bour.	Tiziana Mélis
CIP, coordination des intermittents et précaires FC	Didier Rolot
Culture Action Bourgogne-Franche-Comté	Marie-Hélène Basset
Culture Action Bourgogne-Franche-Comté	Elise Lebossé
DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Alexandre Haillot
DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Mathilde Lecornu
DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Aymée Rogé



DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Pierre-Olivier Rousset
DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Fabien Spillmann
DREETS Bourgogne-Franche-Comté	Marie-Pauline Vaudin
FASAP-FO - Fédération des syndicats, des arts, des spectacles, de l'audiovisuel, de la presse, de la communication et du multimédia	Frank Laffitte
FAREST, Fédération des arts de la rue Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté	Clément Lavault
FEMA, Fédération musique actuelle de Bourgogne-Franche-Comté	Astrid Chevalier
FEMA, Fédération musique actuelle de Bourgogne-Franche-Comté	Coline Hejazi-Kenari
France Active Bourgogne Franche-Comté - DLA R	Gonzague Laurent
France Urbaine	Christine Martin
Groupe Audiens	Sarah Minski
INSEE	Christophe Basso
LES FORCES MUSICALES syndicat professionnel des orchestres et opéras	Wandrille Durand
LES FORCES MUSICALES syndicat professionnel des orchestres et opéras	David Olivera
Plaje, Plateforme Jeune Public BFC (Scène d'enfance ASSITEJ)	Géraldine Jeandel
Pôle emploi	Michel Ramillon
PRODISS Syndicat national du spectacle musical et de variété	Karine Ripert
PROFEDIM Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique (CCNEAC)	Stéphanie Abburra
PROFEDIM Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique (CCNEAC)	Judith Paquier
Quint'Est, réseau spectacle vivant Bourgogne-Franche-Comté Grand Est	Virginie Lonchamp
Région Bourgogne-Franche-Comté	Benoît Auger
Région Bourgogne-Franche-Comté	Laurent Gauvin
Région Bourgogne-Franche-Comté	Stéphanie Guillemaud
Région Bourgogne-Franche-Comté	Nathalie Leblanc

Région Bourgogne-Franche-Comté	Emilie Petit-Guyot
Région Bourgogne-Franche-Comté	Amandine Thevenin
Région Bourgogne-Franche-Comté	Anne Zaïre
Réseau Affluence, réseau de directeurs.trices & de programmeurs.trices en Bourgogne-Franche-Comté	Jérôme Sabre
SNMS, Syndicat national des metteurs en scène	Thierry Atlan
SNSP Syndicat national des scènes publiques	Pierre Kechkeguian
SYNDEAC Syndicat des entreprises artistiques et culturelles	Fabrice Boy
SYNDEAC Syndicat des entreprises artistiques et culturelles	Anne Tanguy
Syndicat des Cirques et Compagnies de Création	Damien Malet
Syndicat des Cirques et Compagnies de Création	Sabrina Sow
Syndicats des directeurs de cinéma de Franche-Comté	Elisabeth
SYNPTAC - CGT	Lore Raymond
Territoire de cirque / Cirqu'onflex (Dijon)	Natan Jannaud
URSSAF	Timothée Lapèze
Territoire de cirque / Cirqu'onflex (Dijon)	Joséphine Théoleyre

## Etaient excusé(e)s :

ORGANISATION	Prénom Nom
APARR, Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté	Marion Mongour
APARR, Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté	Barrié Thierry
Assemblée des Communautés de France (AdCF)	Emmanuelle Dupuit
Assemblée des Communautés de France (AdCF)	Sébastien Martin
Association des Maires de France (AMF)	Gladys deuscher (Bainier)
Association des Maires de France (AMF)	Jean-Claude Nevers
Association des Petites Villes de France (APVF)	Laurence Porte
CIBFC Association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté	Gaëlle Laurent
CIP, coordination des intermittents et précaires Bour.	Thierry Museur
CIP, coordination des intermittents et précaires FC	Mélanie Manuelian
DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Charline Vigneron
DREETS Bourgogne-Franche-Comté	Sandrine Paraz
FAREST, Fédération des arts de la rue Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté	Lucile Chesnais
Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)	Jean-Philippe Lefèvre
Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)	Delphine Mentre
Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)	Bénédicte Mosnier
France Urbaine	Aline Chassagne
France Urbaine	Anne Vignot
France Urbaine	Michel Jassey
Initiative Doubs Territoire de Belfort - DLA 25	Béatrice Parreil

INSEE	Bertrand Kauffmann
SACEM	Raphaël Levron
SFA - CGT	Philippe Journo
SMA Syndicat des musiques actuelles	Vincent Ilhe
SMA Syndicat des musiques actuelles	David Kempton
SMC, Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine.	Armando Balice
SMC, Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine.	Bertrand Plé
SNAM - CGT	Lionel Tessier
SNSP Syndicat national des scènes publiques	Sandrine Cambon
Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté	Tatiana Bourdeau
Initiative Doubs Territoire de Belfort - DLA 25	Flore Chevillard